

## ADIL75 FORMATION

ADIL75 formation est la branche formation professionnelle de l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement. Agréée en 1985, ADIL75 formation est au service de ses partenaires pour réaliser des sessions spécifiques de formation sur le logement.

## DES STAGES À LA CARTE

Deux types de formation sont proposés aux professionnels du logement :

### » DES STAGES "INTERENTREPRISES" :

Ces sessions rassemblent des publics venant d'organismes différents, mais qui rencontrent des difficultés identiques dans la pratique quotidienne de leurs activités.

Ces stages ont l'avantage de confronter des expériences différentes et d'apporter à ces situations particulières, non pas une solution unique, mais des solutions pratiques pour chaque cas en respectant leurs spécificités.

### » DES STAGES "INTRA ENTREPRISE" :

Ceux-ci s'adressent aux organismes qui souhaitent une formation "sur mesure".

Les stages sont construits après étude des besoins et analyse des solutions à apporter aux problèmes spécifiques de l'entreprise, en accord avec sa politique globale de gestion.

33 

## VOS CONTACTS À L'ADIL75 FORMATION

### » Pour construire une formation "sur mesure", vous orienter dans vos recherches...

Roselyne Conan - Responsable juridique du service formation

Tél. 01 42 79 50 34 - roselyne.conan@adil75.org

### » Pour vous inscrire, régler un problème administratif :

Agnès Mylondo - Responsable administrative du service formation

Tél. 01 42 79 50 34 - agnes.mylondo@adil75.org

*\*L'activité formation de l'ADIL 75 n'est pas assujettie à la T.V.A.*



# CONDITIONS GÉNÉRALES

### » NUMÉRO D'AGRÉMENT

L'ADIL75 est agréée organisme de formation professionnelle sous le numéro : 11750988875.

### » INSCRIPTION

L'inscription d'un participant est validée par la réception du bulletin d'inscription, accompagnée du règlement correspondant. Le nombre de places pour chaque session étant limité, les participations sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée.

Les préinscriptions sont possibles par téléphone au 01.42.79.50.34 et doivent être confirmées par écrit le plus rapidement possible et au plus tard 15 jours avant le début de la session.

Nos prix comprennent la préparation, l'animation de la session, la documentation remise sur place aux stagiaires et un forfait repas.

### » CONVOCATION

10 jours avant le début de la session, une confirmation d'inscription et une convocation sont adressées à l'entreprise.

### » CONVENTION ET FACTURE

Une convention de formation simplifiée en deux exemplaires et une facture sont adressées à l'issue de la formation, accompagnées de l'attestation de présence correspondante.

Tout stage commencé est dû intégralement.

Dans le cas d'un désistement signalé moins de 10 jours avant le stage, 30% des frais de formation seront facturés. Aucune indemnité n'est due lorsque le désistement est signalé avant 10 jours.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas d'absence ou d'annulation reçue après l'ouverture de la session.

L'ADIL75 se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session en cas d'insuffisance d'inscriptions ou lorsqu'un événement exceptionnel empêche la tenue de la session.

### » LOCALISATION

Sauf mention particulière sur la convocation, les stages se déroulent au siège de l'ADIL75 :

46 bis boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS

Tél. 01 42 79 50 34

Métro : Montparnasse, Edgar Quinet, Vavin, Gaité, Raspail

Horaires : 9H30 - 17H30